

Produit développé en collaboration avec le point focal départemental et validé par les autorités du département.



Le département de la Grande-Anse comporte 12 communes. Se situant sur la trajectoire des ouragans et exposés aux intempéries durant les saisons cycloniques, 30 % de la population, soit 127 800 individus, sont à risque d'inondation. Cependant, par manque de moyen, seuls 33 % des individus à risque sont ciblés par le plan de réponse de la Direction de la protection civile (DPC). Par ailleurs, des interventions prioritaires dans les secteurs de la santé, de l'aide alimentaire, de l'eau, hygiène et assainissement (WASH) sont nécessaires dans plusieurs communes.

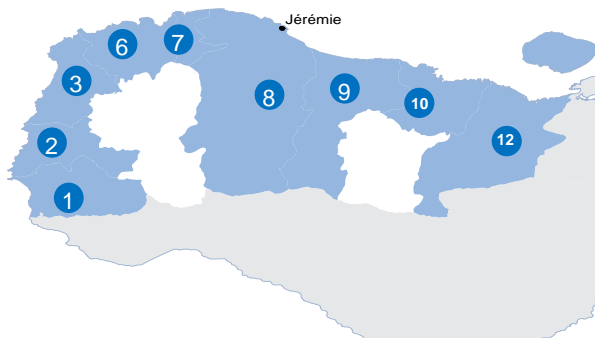
CHIFFRES

Population totale	425 878
Personnes à risque d'inondation	127 800
Population ciblée par la DPC en fonction des capacités de réponse	42 019

APERÇU HUMANITAIRE

A Catastrophes naturelles, principales vulnérabilité :

30% de la population sont à risque d'inondation. La Grande-Anse est en effet très vulnérable aux catastrophes naturelles de par sa topographie et situation géographique. Le déboisement effréné a accentué les risques d'inondation dans **9** communes.

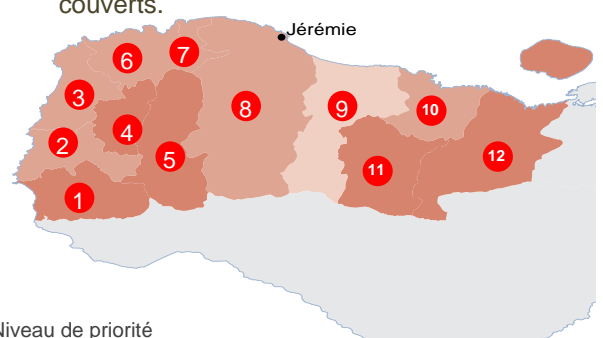


Communes inondables

- 1 Les Irois
- 2 Anse d'Hainault
- 3 Dame-Marie
- 6 Abricot
- 7 Bonbon
- 8 Jérémie
- 9 Roseaux
- 10 Corail
- 12 Pestel

B Secteurs prioritaires :

5 communes sur **12** sont classées comme zones à priorité élevée pour une réponse dans les secteurs de la santé, de l'aide alimentaire et de l'eau, hygiène et assainissement. Malgré une amélioration des niveaux de sécurité alimentaire, des besoins sont encore non couverts.



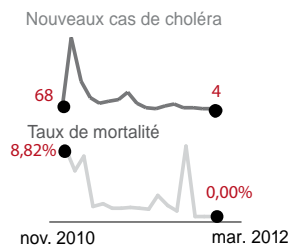
Niveau de priorité

- Bas
- Modéré
- Elevé

- 1 Les Irois
- 2 Anse d'Hainault
- 3 Dame-Marie
- 4 Chambellan
- 5 Moron
- 6 Abricot
- 7 Bonbon
- 8 Jérémie
- 9 Roseaux
- 10 Corail
- 11 Beaumont
- 12 Pestel

C Santé – Choléra :

Le risque de recrudescence du choléra est élevé à l'approche de la saison des pluies et des cyclones. La dernière flambée de choléra a eu lieu dans la commune de Pestel en janvier 2012, à la suite de fortes pluies.



D'octobre 2010
au 18 mars 2012

22 104
cas de choléra cumulés

923
décès cumulés

REPONSE

- **Choléra :**
 - 3 Centres de traitement du choléra (CTC)
 - 19 Unités de traitement du choléra (UTC)
 - 25 Postes de réhydratation orale (PRO)
- **Eau, hygiène et assainissement :** chloration des points d'eau par la Croix Rouge haïtienne et CARE, promotion de l'hygiène et distribution d'intrants préventifs.
- **Sécurité alimentaire :** appui au programme des cantines scolaires et mise en œuvre de projets de sécurité alimentaire, projets « travail contre argent » (FAO/MDM) et de relèvement immédiat (CRS).
- **Logistique :** disponibilité de deux camions et construction d'un entrepôt par le PAM.
- **Préparation à la saison cyclonique :** élaboration de 12 plans de contingence communaux et d'un plan départemental, pré-positionnement de stocks de contingence et réalisation de travaux de mitigation.

BESOINS NON COUVERTS ET CONTRAINTES

- **Eau, hygiène, assainissement et santé :** manque de latrines et d'accès à l'eau potable, faiblesse des services de santé, absence de partenaires expérimentés dans les secteurs WASH et santé.
- **Sécurité alimentaire :** manque d'appui à la promotion de programmes de transformation des produits agricoles et de capacité de stockage, nécessité de rendre fonctionnel le service phytosanitaire de la direction départementale agricole (DDA). Nécessité d'améliorer le réseau routier pour réduire l'enclavement entre les communes. Besoin de mettre en œuvre des projets « travail contre argent ».
- **Préparation aux désastres :** nécessité de procéder à la mitigation des risques, et de renforcer les capacités des communautés.



(1)



(2)

Source: OCHA – Rivière en crue (1), Séance de sensibilisation à Jérémie (2)

MECANISMES DE COORDINATION EXISTANTS

Type de structure	Responsable	Fréquence	Nombre de partenaires participants
Table de concertation départementale	Délégation /planification	Chaque 2 mois	Gouv=15, UN=2, ONG int=4
Table sectorielle agricole	Direction départementale de l'agriculture (DDA)- GA et DSGA	Mensuelle	Gouv=8, UN=2, ONG int=5, ONG loc=9

Date de création : 22 février 2012 Sources: OCHA, Point focal départemental de la Grande-Anse, Ministère de la Santé (MSPP), autorités locales.

Commentaires : ocha.haiti.im@gmail.com www.unocha.org www.reliefweb.int haiti.humanitarianresponse.info

Les frontières, les noms indiqués et les désignations employées sur cette carte n'impliquent pas reconnaissance ou acceptation officielle par l'Organisation des Nations Unies